



© UNICEF/ANYH02014-3-542/P102ZI

# WASH dans l'agenda 2030

## Les nouveaux indicateurs mondiaux pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène

L'objectif de développement durable (ODD) 6 vise à « garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable » et comprend six cibles techniques liées à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène, la gestion des eaux usées, l'efficacité en matière d'eau, la gestion intégrée des ressources en eau et la protection des écosystèmes liés à l'eau.

Le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'eau et de l'assainissement (JMP)<sup>1</sup> a suivi les progrès réalisés en matière d'eau potable et d'assainissement depuis 1990 et collabore avec les partenaires de l'ONU-Eau afin d'élaborer un cadre pour le suivi intégré des cibles des ODD liées à l'eau et à l'assainissement dans le cadre de la Global Expanded Water Monitoring Initiative (GEMI)<sup>2</sup>.

La présente note d'information résume les indicateurs proposés pour le suivi des éléments liés à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène (WASH) des cibles relatives aux ODD et fait état des discussions approfondies avec plus de 100 experts appartenant à plus de 60 organisations à travers le monde.

Les cibles des ODD s'appliquent à tous les pays, c'est pourquoi le JMP propose d'utiliser une approche ayant recours à une « échelle de services » pour évaluer et suivre les progrès réalisés dans les pays à différents stades de la mise en œuvre. Les échelles élaborées par le JMP s'appuient sur des ensembles de données existants et introduisent de nouveaux indicateurs qui reflètent l'ambition des nouvelles cibles des ODD. Les prochains rapports thématiques sur la gestion en toute sécurité des services d'approvisionnement en eau, assainissement et hygiène décriront les indicateurs, les définitions et les méthodologies proposés de façon plus détaillée.

### ECHELLES UTILISÉES POUR LE SUIVI DE L'EAU DE BOISSON, L'ASSAINISSEMENT ET L'HYGIÈNE DANS L'AGENDA 2030

Eau potable	Assainissement	Lavage des mains
Géré en toute sécurité	Géré en toute sécurité	Installations Élémentaires
Elémentaire	Elémentaire	
Limité	Limité	Installations Limitées
Non amélioré	Non amélioré	
Pas de service	Pas de service	Pas d'installation

1 <http://www.washdata.org>

2 <http://www.unwater.org/gemi/en/>

## INTERPRÉTATION DES CIBLES WASH À LA LUMIÈRE DE L'OBJECTIF 6

L'objectif 6 des objectifs de développement durable (ODD) vise à « garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable ». Les tableaux ci-dessous illustrent la manière dont chaque élément des cibles WASH proposées peut être envisagé d'un point de vue normatif. Les indicateurs utilisés pour le suivi sont conçus pour correspondre autant que possible à l'interprétation normative, tout en reconnaissant que certains éléments ne peuvent pas être mesurés de manière systématique.

### Cible 6.1: D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable pour tous

#### TERMES UTILISÉS

D'ici 2030,  
assurer

TERMES UTILISÉS	INTERPRÉTATION NORMATIVE
<i>l'accès</i>	Implique que suffisamment d'eau pour répondre aux besoins des ménages soit disponible de façon fiable près du domicile
<i>universel</i>	Implique l'ensemble des expositions et des contextes, notamment les ménages, les écoles, les établissements de santé, les lieux de travail et les espaces publics
<i>et équitable</i>	Implique de réduire et d'éliminer progressivement les inégalités entre les sous-groupes de la population
<i>à l'eau</i>	Eau utilisée pour boire, cuisiner, préparer des aliments et assurer l'hygiène personnelle
<i>potable,</i>	L'eau potable est exempte en permanence d'éléments pathogènes et de taux élevés de produits chimiques
<i>à un coût abordable</i>	Le paiement des services ne représente pas un frein à l'accès à l'eau ou à la satisfaction d'autres besoins humains fondamentaux
<i>pour tous</i>	Pouvant être utilisée par des hommes, des femmes, des filles et garçons de tous âges, y compris des personnes à mobilité réduite

### Cible 6.2: D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des jeunes filles, et des personnes en situation vulnérable

#### TERMES UTILISÉS

D'ici à 2030,  
assurer

TERMES UTILISÉS	INTERPRÉTATION NORMATIVE
<i>l'accès</i>	Implique des installations près du domicile pouvant être atteintes et utilisées facilement en cas de besoin
<i>de tous,</i>	Pouvant être utilisés par des hommes, des femmes, des filles et garçons de tous âges, y compris des personnes à mobilité réduite
<i>dans des conditions équitables,</i>	Implique de réduire et d'éliminer progressivement les inégalités entre les sous-groupes de la population
<i>à des services d'assainissement</i>	L'assainissement est l'offre d'installations et de services destinés à gérer et à éliminer l'urine et les matières fécales d'origine humaine
<i>et d'hygiène</i>	L'hygiène représente les conditions et pratiques qui contribuent à la préservation de la santé et permettent d'éviter la propagation de maladies, notamment le lavage des mains, la gestion de l'hygiène menstruelle et l'hygiène alimentaire
<i>adéquats</i>	Implique un système qui permet de préserver de façon hygiénique les populations de tout contact humain avec les excreta et également de réutiliser/traiter en toute sécurité les excreta sur place, ou de les transporter et de les traiter en toute sécurité hors site
<i>et mettre un terme à la défécation en plein air,</i>	Les excreta des adultes et des enfants sont déposés (directement ou après avoir été recouverts d'une couche de terre) dans la brousse, un champ, une plage ou tout autre espace ouvert, sont déversés dans une rigole d'évacuation, une rivière, la mer ou un autre plan d'eau, ou sont enveloppés dans un matériau temporaire avant d'être jetés
<i>en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des jeunes filles,</i>	Implique de réduire la pénibilité de la collecte d'eau et de permettre aux femmes et jeunes filles de gérer les besoins en matière d'assainissement et d'hygiène avec dignité. Une attention particulière devrait être portée aux besoins des femmes et des jeunes filles dans les endroits de « grande utilisation » tels que les écoles et les lieux de travail, et les lieux à « haut risque » tels que les établissements de santé et les centres de détention
<i>et des personnes en situation vulnérable</i>	Implique une attention aux besoins WASH spécifiques rencontrés dans des « cas particuliers », notamment les camps de réfugiés, les centres de détention, les rassemblements de masse et les pèlerinages

# INÉGALITÉS

## Cibles atteintes par tous ou rien

Les cibles des objectifs de développement durable universels ne sont considérées comme pleinement atteintes que lorsqu'elles sont atteintes par tous les sous-groupes de la population, ce qui implique la ventilation progressive des données par revenu, sexe, âge, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, situation géographique et autres caractéristiques pertinentes selon les contextes nationaux.

### ÉVALUATION DES INÉGALITÉS

Le JMP propose de faire un suivi à travers des rapports sur l'élimination progressive des inégalités dans l'accès aux différents niveaux de service d'eau de boisson, d'assainissement et d'hygiène. Les indicateurs de niveaux de service correspondent aux critères du droit humain à la qualité, la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité et l'accessibilité financière et s'appuient directement sur les indicateurs des OMD existants. Certains de ces indicateurs peuvent faire l'objet d'un suivi immédiatement après 2015, tandis que d'autres seront élaborés sur le court, moyen ou long terme.

**L'accessibilité financière** des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement est une préoccupation transversale importante. Le JMP projette d'utiliser les données disponibles concernant les dépenses des ménages, les tarifs, le revenu et la pauvreté pour commencer à effectuer une analyse comparative sur l'accessibilité financière dans les divers pays et établir des rapports sur les tendances nationales, régionales et mondiales.

### APPROCHE IMMÉDIATE/À COURT TERME

#### POPULATION URBAINE ET RURALE

Un indicateur d'inégalité pourrait être l'écart (ou ratio) en termes de couverture WASH entre populations urbaines et rurales, et / ou le taux de variation de cet écart ou ratio. Les données que le JMP a déjà recueillies à partir d'enquêtes et de recensements réalisés auprès des ménages peuvent être ventilées immédiatement par zones urbaines et rurales. Des informations et des analyses supplémentaires peuvent être fournies par des enquêtes et des recensements auprès des ménages et par une analyse complémentaire.

#### RICHESSSE

Un indicateur d'inégalité de richesse pourrait être l'écart (ou ratio) entre les catégories de la population ayant le revenu le plus élevé et celles ayant le revenu le plus faible, et / ou le taux de variation de cet écart ou ratio. Le JMP dispose de ces informations pour environ 80 pays.

#### DISTRIBUTION INFRANATIONALE

Un grand nombre des enquêtes existantes réalisées auprès des ménages génèrent des données concernant 4 à 10 régions infranationales, mais ces informations n'ont pas encore été extraites systématiquement des rapports d'enquêtes ni intégrées dans la base de données du JMP. Une analyse infranationale pourrait également être faite concernant des zones particulièrement vulnérables, telles que les quartiers touchés par des niveaux élevés de pauvreté ou des maladies tropicales négligées.

Cette analyse serait relativement simple à mettre en œuvre et l'établissement de rapports pourrait commencer au début de la période des ODD.

### APPROCHE À MOYEN/LONG TERME

#### ZONES D'HABITATION URBAINES INFORMELLES

La plupart des enquêtes et recensements faits auprès des ménages qui figurent dans la base de données du JMP n'incluent pas les zones d'habitation urbaines informelles ou les bidonvilles, lesquels sont souvent écartés de la collecte de données officielles. À moyen terme, le JMP peut collaborer avec des chercheurs ou des organismes ayant une expertise particulière (par exemple, l'ONU-Habitat) pour explorer de nouvelles méthodes afin de disposer de données précises sur les zones d'habitation urbaines informelles et les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

#### GROUPES DÉFAVORISÉS

Par définition, ces groupes ne seront pas les mêmes selon les paramètres envisagés. Le suivi des groupes défavorisés est délicat parce qu'ils forment une petite proportion de la population et sont donc difficiles à atteindre par des enquêtes auprès des ménages classiques (la majorité des données du JMP à l'heure actuelle). En outre, à travers ces enquêtes, il est impossible de mesurer avec précision au sein même des ménages les inégalités, telles que le **sexe, l'âge ou le handicap**.

Dans de nombreux cas, des groupes importants sur le plan local sont déjà inclus dans les enquêtes auprès des ménages mais il serait préférable pour les États Membres de passer par un processus participatif pour mieux les identifier et concevoir les instruments de suivi en conséquence. Des instruments d'enquête de substitution ou des enquêtes conçues spécialement pourraient conduire à des moyens plus efficaces d'obtenir des informations sur les sous-populations cibles, ce qui implique une collaboration du JMP avec des chercheurs pour trouver des approches novatrices. De tels instruments sont plus complexes et plus coûteux que les enquêtes existantes et leur adoption généralisée par les autorités nationales devrait se faire sur le long terme.

## SERVICES D'EAU POTABLE GÉRÉS EN TOUTE SÉCURITÉ

L'indicateur OMD « utilisation d'une source d'eau potable améliorée » a été utilisé comme une variable substitutive à celui intitulé « eau potable salubre » mais des consultations internationales depuis 2011 ont fait apparaître un consensus sur la nécessité de mieux répondre aux critères normatifs du droit humain à l'eau et à l'assainissement, notamment la qualité mais aussi l'accessibilité et la disponibilité.

Le nouvel indicateur central proposé des ODD « **proportion de la population utilisant des services d'eau potable gérés en toute sécurité** », est défini comme l'utilisation d'une source d'eau de boisson améliorée comprenant trois sous-éléments:

- située sur place,
- disponible en cas de besoin, et
- respectant les normes concernant les matières fécales et les produits chimiques d'intérêt prioritaire.

Les enquêtes et recensements auprès des ménages fournissent des informations sur les types de sources d'eau de boisson utilisés et indiquent si ces sources se trouvent sur place. Les sources d'eau « améliorées » sont potentiellement capables de fournir de l'eau potable par la nature de leur design et construction. Celles-ci incluent les réseaux de distribution d'eau, les puits tubulaires, les forages, les puits creusés protégés, les sources protégées et l'eau de pluie. Les sources d'eau « non-améliorées » incluent les puits creusés non-protégés et les sources non-protégées. Le JMP reconnaît que l'eau en bouteille et les camions-citernes peuvent potentiellement offrir de l'eau potable, mais les ont considérées comme source d'eau non-améliorées dû au manque de données sur l'accessibilité, la disponibilité et la qualité. A partir de maintenant, le JMP les considèrera comme source d'eau améliorée et les classera comme source « limitée », « élémentaire », ou « gérée en toute sécurité », basé sur les critères décrit plus haut. De plus en plus d'enquêtes recueillent également des données sur la disponibilité et la qualité de l'eau dans les foyers, notamment en analysant directement l'eau de boisson à la recherche d'une contamination fécale ou chimique.

Les données des enquêtes et recensements seront associées aux données des bases de données administratives ou réglementaires relatives à la disponibilité et à la conformité aux normes portant sur l'eau potable. Les données sur la contamination fécale ou chimique ne sont pas encore disponibles pour tous les pays mais sont assez nombreuses pour émettre des estimations à l'échelle mondiale et régionale sur les services d'eau potable gérés en toute sécurité en 2017.

### ECHELLE DES SERVICES D'EAU DE BOISSON

#### Géré en toute sécurité

L'eau de boisson provenant d'une source améliorée située sur place et disponible en cas de besoin, exempte de contamination de matières fécales (et des produits chimiques d'intérêt prioritaire)

#### Élémentaire

L'eau de boisson provenant d'une source améliorée avec un temps de collecte de 30 minutes ou moins l'aller-retour, incluant la file d'attente

#### Limité

L'eau de boisson provenant d'une source améliorée avec un temps de collecte de plus de 30 minutes l'aller-retour, incluant la file d'attente

#### Non amélioré

L'eau de boisson provenant de puits creusés non protégés ou sources non protégées

#### Pas de service

L'eau de boisson collectée directement d'un cours d'eau, barrage, lac, étang, ruisseau, conduit, canal d'irrigation

Remarque: Les sources améliorées comprennent: l'eau canalisée, les forages ou les puits tubulaires, les puits creusés protégés, les sources protégées et l'eau en bouteille ou en sachet.



## SERVICES D'ASSAINISSEMENT GÉRÉS EN TOUTE SÉCURITÉ

L'indicateur OMD « utilisation d'une installation sanitaire améliorée » met l'accent sur l'absence de contact humain avec les excréta par une évacuation hygiénique mais des consultations internationales depuis 2011 ont mis en lumière un consensus sur la nécessité d'aller au-delà de l'accès à une installation élémentaire et de viser une gestion en toute sécurité des déchets fécaux tout au long de la chaîne de l'assainissement.

Le nouvel indicateur central proposé « **proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité** » est défini comme l'utilisation d'une installation d'assainissement améliorée comprenant deux sous-éléments :

- non partagée, et
- grâce à laquelle les excréta sont stockés et traités sur place ou acheminés et traités hors site.

Les enquêtes et recensements auprès des ménages fournissent des informations sur les types d'installations utilisées et indiquent si elles sont ou ne sont pas partagées. Les types d'assainissements utilisés peuvent être classifiés en installations améliorées et non-améliorées, les premières par leur construction sont susceptibles d'assurer une séparation hygiénique des excréta du contact humain. Les structures d'assainissement améliorées incluent les toilettes à chasse d'eau ou chasse d'eau manuelle connectées aux égouts ou aux fosses septiques, les latrines améliorées à fosses ventilées (VIP), les latrines à fosses avec dalle et toilettes à compostage. Les structures d'assainissement non améliorées incluent les latrines sans dalles ni plateformes ou à seau.

La **proportion** de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité peut être calculé en associant les données sur la proportion de la population utilisant différents types d'installations d'assainissement élémentaires et les estimations relatives à la proportion de déchets fécaux éliminés sur place ou acheminés et traités hors site.

Les données sur l'élimination ou le traitement des excréta ne sont pas disponibles pour tous les pays mais peuvent être estimées en se basant sur les flux fécaux associés aux différents types d'installation. Des données suffisantes existent permettant de faire des estimations à l'échelle mondiale et régionale sur les services d'assainissement gérés en toute sécurité en 2017.

### ECHELLE DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT

#### Géré en toute sécurité

L'utilisation des installations d'assainissement améliorées qui ne sont pas partagées par plusieurs familles et dans lesquelles les excréta sont stockés et traités sur place ou acheminés et traités hors site.

#### Élémentaire

L'utilisation des installations d'assainissement améliorées qui ne sont pas partagées par plusieurs familles

#### Limité

L'utilisation des installations d'assainissement améliorées partagées par deux ou plusieurs familles

#### Non amélioré

L'utilisation des latrines à fosse sans dalle ou plateforme, latrines suspendues et latrines à seau

#### Pas de service

Défécation en plein air

Remarque: Les installations améliorées comprennent: connection au système d'égout, à la fosse septique ou aux latrines; latrine et fosse améliorée ventilée, toilettes de compostage ou latrine à fosse avec dalle.



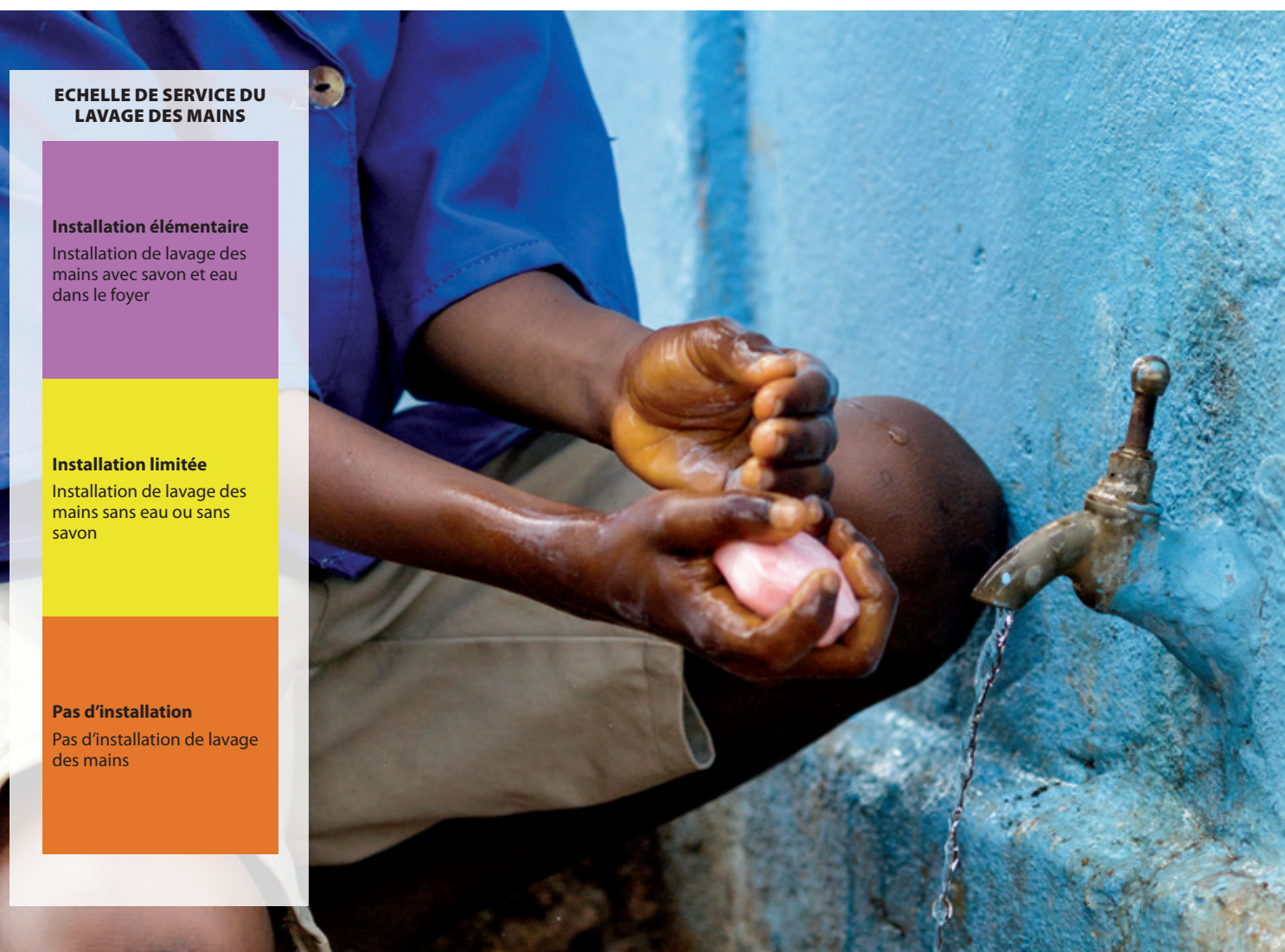
## INSTALLATIONS DE LAVAGE DES MAINS AU SAVON ET À L'EAU

Les avantages liés à l'amélioration de l'hygiène sont bien connus mais cet aspect n'a pas été inclus dans les OMD. Parmi les comportements en matière d'hygiène considérés comme importants pour la santé, des consultations internationales ont identifiées le lavage des mains au savon et à l'eau comme priorité absolue dans tous les contextes.

Le nouvel indicateur central proposé « **proportion de la population disposant d'équipements pour se laver les mains au savon et à l'eau à domicile** » fait référence à la présence d'un appareil pouvant contenir, transporter ou réguler le débit d'eau pour faciliter le lavage des mains.

Les enquêtes effectuées auprès des ménages comportent de plus en plus souvent une section sur les pratiques d'hygiène permettant à l'enquêteur de voir le poste de lavage des mains et d'observer si savon et eau sont disponibles. L'observation par les enquêteurs représente un indicateur plus fiable que le discours de telle ou telle personne sur son propre comportement pour contrôler le lavage des mains.

Suite à la normalisation des questions portant sur l'hygiène dans les enquêtes internationales, les données sur les installations de lavage des mains sont maintenant disponibles pour un nombre croissant de pays couvrant la plupart des régions en développement du monde.



### ECHELLE DE SERVICE DU LAVAGE DES MAINS

#### Installation élémentaire

Installation de lavage des mains avec savon et eau dans le foyer

#### Installation limitée

Installation de lavage des mains sans eau ou sans savon

#### Pas d'installation

Pas d'installation de lavage des mains

## WASH INSTITUTIONNEL

A ce jour, le suivi au niveau mondial a mis l'accent sur l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène au niveau des ménages. Bien que l'accès des ménages reste la principale préoccupation, des consultations internationales ont recommandé qu'à l'avenir le suivi devait également hiérarchiser les paramètres institutionnels là où le manque d'accès à WASH a un impact significatif sur la santé, le bien-être et la productivité des populations, notamment dans les écoles, les établissements de santé et les lieux de travail. Le vocabulaire des cibles 6.1 et 6.2 des ODD se référant à « l'accès universel » et « pour tous » renforce l'importance de WASH dans tous les milieux, et pas seulement au niveau des ménages.

Le JMP propose d'accorder la priorité aux écoles et aux établissements de santé afin d'accroître le suivi des ménages, sachant que des normes WASH au niveau mondial et régional existent et qu'il est largement admis qu'il revient aux États de garantir des services WASH efficaces dans ces contextes. Même si les écoles et les établissements de santé peuvent disposer de services WASH hautement élaborés, à des fins de suivi au niveau mondial, le JMP se concentrera sur l'accès à des services élémentaires (voir [www.washdata.org](http://www.washdata.org) pour les définitions).

Les données sur la disponibilité d'installations d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène élémentaires sont déjà disponibles pour la plupart des régions grâce aux enquêtes représentatives à l'échelle nationale menées sur les services et les installations et par le biais des systèmes de gestion de l'information de l'éducation et des systèmes de gestion de l'information sur la santé (EMIS/HMIS). Le JMP travaille avec les secteurs de l'éducation et de la santé pour soutenir les efforts en cours d'harmonisation des définitions des indicateurs dans ces différentes sources de données.

Les définitions concernant WASH dans les écoles et dans les établissements de santé ont été développés pour les « services élémentaires », les « services limités » et « pas de service ». Dans les établissements de soins de santé, une échelle additionnelle sera utilisée pour le suivi de la gestion des déchets de soins de santé. Le service élémentaire représente un ensemble minimum acceptable de services et ne représentera peut être pas une aspiration pour tous les pays. Ainsi, un service « avancé » est suggéré, où les critères seront définis par chaque milieu selon le contexte local. Le JMP travail avec les secteurs de l'éducation et de la santé pour appuyer les efforts en cours visant à harmoniser les définitions d'indicateurs utilisées dans les évaluations des installations et les systèmes d'information de gestion avec le cadre des indicateurs mondiaux.

**NOUVELLES ECHELLES DE SERVICE POUR LE SUIVI DE L'ACCÈS AU WASH INSTITUTIONNEL**

Eau de boisson	Assainissement	Lavage des mains	La gestion des déchets de soins de santé
Avancé	Avancé	Avancé	Avancé
Élémentaire	Élémentaire	Élémentaire	Élémentaire
Limité	Limité	Limité	Limité
Pas de service	Pas de service	Pas d'installation	Pas d'installation

\*S'applique uniquement aux établissements de soins de santé.



© UNICEF/NYHQ2007-0950/Asselin

## AMÉLIORATION PROGRESSIVE DU SUIVI

Les pays ne sont pas supposés retranscrire exactement les cibles mondiales dans leurs plans nationaux. A la place, l'agenda 2030 appelle les pays à fixer leurs propres cibles nationales en fonction de l'ambition globale, mais en tenant compte des circonstances nationales. Les indicateurs globaux peuvent toujours être utilisés, même si les cibles nationales cherchent à atteindre un certain niveau d'ici 2030 plutôt qu'une couverture universelle. Dans certains pays où le service élémentaire n'est pas encore universel, les cibles nationales peuvent se concentrer davantage sur les niveaux inférieurs des échelles d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

Les systèmes nationaux de suivi doivent être adaptés au suivi des cibles et des indicateurs nationaux. De nombreux pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire disposent de systèmes de surveillance et de cadres réglementaires bien développés et pourraient commencer à faire un rapport sur la gestion en toute sécurité des services WASH.

Dans de nombreux pays à faible ou moyen revenu, les systèmes de suivi sectoriel sont limités ou absents. Les inventaires sont capables de repérer un grand nombre d'installations mais les informations quant à la fonctionnalité ou l'utilisation de tels systèmes sont rares. Les enquêtes et recensements auprès des ménages peuvent combler les lacunes et fournir des informations de base sur l'infrastructure et les pratiques à l'échelle des ménages. Ces enquêtes et recensements sont à l'origine de la grande majorité des données utilisées pour le suivi des OMD WASH et continueront d'être au cœur des rapports sur les ODD.

Alors que les capacités sectorielles se renforcent, les systèmes nationaux de gestion d'information (SIG) peuvent fournir des informations plus fiables sur l'accès et l'utilisation des services. De plus en plus, ces systèmes sont en mesure de fournir des informations sur la gestion des services qui ne peuvent être données par des enquêtes auprès des ménages.

Idealement, des régulateurs indépendants et puissants devraient effectuer un suivi des services d'eau potable et d'assainissement, ce qui pourrait produire des données non seulement sur l'accès mais aussi sur la qualité du service. Ces institutions réglementaires sont encore relativement rares et sans poids mais devraient être renforcées durant la période de réalisation des objectifs de développement durable.

Pour plus d'informations,  
visitez [www.washdata.org](http://www.washdata.org)

Suivi et  
réglementation  
de la qualité  
de service

Suivi de  
l'accès à  
des services  
élémentaires  
et de leur  
utilisation

Suivi limité  
ou inexistant

La gestion durable  
de l'eau et de  
l'assainissement pour  
tous, appuyée par  
une amélioration  
progressive du suivi

© Organisation mondiale de la Santé et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2017. Certains droits réservés. La présente publication est disponible sous la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

UNICEF Photographs. UNICEF photographs are copyrighted and are not to be reproduced in any medium without obtaining prior written permission from UNICEF. Requests for permission to reproduce UNICEF photographs should be addressed to UNICEF, Division of Communication, 3 United Nations Plaza, New York 10017, USA (email: [nyhqdoc.permit@unicef.org](mailto:nyhqdoc.permit@unicef.org)).

Design and layout by L'IV Com Sàrl, Villars-sous-Yens, Switzerland,  
Revised July 2017